

Rapport Bioinitiative 2012 - 1800 nouvelles études renforcent la certitude de la nocivité des ondes et de l'urgence des nouvelles normes de protection - Janv. 2013



1800 nouvelles études renforcent la certitude de la nocivité des ondes et de l'urgence de mise en œuvre de nouvelles normes pour protéger la population

Université d'Albany, Rensselaer, New York

Lire le rapport Bioinitiative :

<http://www.bioinitiative.org/table-of-contents/>

Le rapport Bioinitiative est attaqué en raison des liens existants et non cachés entre sa co-éditrice Cindy Sage et le cabinet privé de consultants environnementaux « Sage Associates » ainsi que « Sage EMF Design », entreprise de conseil sur les champs électromagnétiques basée en Floride dont Cindy Sage est propriétaire. Cindy Sage n'est

cependant pas contributrice de ce rapport, qui est une rétrospective de centaines de travaux non contestés, publiés en comité de lecture au travers le monde bien avant la publication de Bioinitiative. Bioinitiative est en effet une rétrospective d'études sur lesquelles elle n'a pu avoir aucune influence à posteriori et qui ont été compilées par 29 scientifiques internationaux de grand renom.

Voir les 29 scientifiques : <http://www.bioinitiative.org/participants/>

Il est aberrant de constater que les auteurs de cette attaque, qui tentent de décrédibiliser ce rapport en dénonçant un faux conflit d'intérêt se reposent quant à eux sur les études rassurantes publiées par la Fondation Santé Radiofréquence, dont la moitié des capitaux provenaient de l'industrie de la téléphonie mobile et dont les administrateurs (TDF, Bouygues, Alcatel, Orange, SFR...) avaient une influence indirecte sur le choix et le déroulement des études. Voir : [Mises en cause de l'expertise officielle sur les dangers de la téléphonie mobile](#)

Par ailleurs, de nombreuses études sont venues corroborer la méta-analyse Bioinitiative depuis 2007.

En voici la liste :

[Etudes et rapports scientifiques sur la téléphonie mobile](#)

L'autre critique la plus fréquente de ce rapport est de dire qu'il ne s'agit que d'une "compilation d'études" arbitraire, dans le but de démontrer la toxicité de la téléphonie mobile. Or, il s'agit d'une méta-analyse de l'ensemble des travaux publiés jusqu'à 2007, dans l'objectif d'établir un seuil de précaution sanitaire, c'est à dire un seuil limite en dessous duquel il n'a pas été démontré de preuve flagrante de toxicité sanitaire.

Ce seuil est de 0,614V/m

Un nouveau rapport du groupe de travail BioInitiative 2012 montre que les preuves des risques pour la santé que font encourir les ondes électromagnétiques et technologies sans fil se sont accrues depuis 2007. **Le rapport passe en revue 1800 nouvelles études scientifiques. Les utilisateurs de téléphones portables, les futurs parents, les jeunes enfants et les femmes enceintes sont exposés à un risque particulier.**

« Les études montrent qu'il y a plus de risques de développer un gliome (tumeur cérébrale maligne) qu'auparavant, et que la tendance est en croissance constante » dit Lennart Hardell, Docteur à l'Université d'Orebro, en Suède. **« L'épidémiologie montre que les ondes devraient être classées comme cancérigènes pour les**

humains. Les limites fixées par la FCC/IEE et l'ICNIRP ne sont aucunement adéquates pour protéger la Santé Publique ».

Une douzaine de nouvelles études lient les radiations du téléphone mobile aux dommages causés au sperme. **Un téléphone dans la poche ou à la ceinture nuit à la qualité spermatique**, ceci résulte en une malformation des spermatozoïdes, et provoque un abaissement de la fertilité masculine. **Les ordinateurs avec connexion Internet en Wi-Fi provoquent une altération de l'ADN des spermatozoïdes.**

Il y a de fortes preuves que les ondes augmentent de façon sensible le développement de l'autisme et ses symptômes. « Même si les recherches sont toujours en cours, Il est urgent d'abaisser les seuils d'exposition aux ondes et aux technologies sans fil que ce soit pour les personnes atteintes d'autisme, les enfants de tous âges, les futurs parents, et durant la grossesse » dit le Dr Martha Herbert.

Les appareils sans fils tels que téléphones et ordinateurs portables utilisés par les femmes enceintes peuvent altérer le développement cérébral de leurs fœtus. Ceci a été démontré dans deux groupes d'études sur les animaux et les humains, concernant l'hyperactivité, les problèmes d'apprentissage et de comportement.

D'après le Dr David O. Carpenter, co-éditeur du rapport 2012 :
« Nous avons dorénavant beaucoup plus de preuves concernant les risques sanitaires qu'encourent des milliards de personnes à travers le monde ».

Historique :

NB : Le Rapport BIOINITIATIVE de 2007 a été validé et soutenu par une haute autorité européenne : **l'Agence Européenne de l'Environnement**

> Voir la [communication de l'EEA du 17/09/2007](#)

> En 2013, voici ce que dit l'EEA : [Ce que coûte d'ignorer les signes avant-coureurs – L'AAE publie 'Signaux précoces et leçons tardives, volume 2' - 23/01/2013](#)

Le rapport Bioinitiative 2007 a également été validé par le **Parlement Européen** dans une [Résolution votée le 04 Septembre 2008](#) qui, "vivement interpellé" par ce rapport et considérant entre autres l'[hypersensibilité aux rayonnements électromagnétiques](#), recommande une révision à la baisse les normes d'exposition, qualifiées d'*obsolètes*.

En Mai 2011, c'est l'Assemblée Parlementaire du **Conseil de l'Europe** qui publie un rapport qui approuve la position de l'EEA sur le rapport Bioinitiative : [Téléphonie mobile à 0,2V/m - "Le danger potentiel des champs électromagnétiques et leur effet sur l'environnement" - Rapport de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe - 06/05/2011](#)

Voici la méthodologie du rapport Bioinitiative:

http://ec.europa.eu/health/archive/ph_risk/documents/ev_20090211_co09_en.pdf

Cette étude de 2012 couvre les ondes provenant de lignes électriques, des câbles électriques, des appareils électriques manuels, et des technologies sans-fil (téléphones cellulaires et sans fil d'intérieur, antennes relais, compteurs « intelligents », Wi-Fi, ordinateurs sans-fil, routeurs sans-fil, babyphones, et autres appareils électroniques). Les sujets couverts comprennent les dommages causés à l'ADN et aux gènes, les effets sur la mémoire, l'apprentissage, le comportement, l'attention, les problèmes de sommeil, le cancer et les maladies neurologiques telle que la maladie d'Alzheimer. Il est urgent de promulguer de nouveaux standards de sûreté afin de se protéger contre les expositions aux ondes qui sont désormais omniprésentes.

Pour l'association nationale de Robin des Toits, les pouvoirs publics doivent enfin mesurer l'urgence de la situation.

Une proposition de loi sur l'abaissement de l'exposition aux champs électromagnétiques sera présentée à l'Assemblée Nationale à la fin du mois de Janvier 2013 ; il faut limiter l'exposition du public à 0,6 V/m comme le demande le Conseil de l'Europe par la Résolution 1815 du 27 Mai 2011, préserver la santé des enfants et des femmes enceintes et reconnaître l'électrohypersensibilité.

Le rapport BioInitiative 2012 est disponible sous <http://www.bioinitiative.org/table-of-contents/> dès le 7 janvier 2013 (version anglaise)

Voir également :

- [Le rapport « BioInitiative » : les preuves scientifiques des dangers pour la santé de la téléphonie mobile - août 2007](#)

- [Résolution 1815 du Conseil de l'Europe : reconnaissance du danger et recommandation d'abaissement des seuils d'exposition à 0,6V/m puis 0,2V/m - mai 2011](#)

- [danger wifi bébé et foetus](#)

- [danger portable dans la poche](#)

Robin des Toits

Source :

<http://www.robindestoits.org>